

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 9 décembre 2019

- Présents** : Comité Directeur : Serge BARRAGAT, José BOLO, Josselin CAZAUX (Président), Claude FULCONIS (Secrétaire), Patricia GAUBERTI (Trésorière), Gilles MAUTRET, Alain RIGHI, Isabelle ROCHER
Invité : Amar KELTOUMI (salarié de la Ligue)
- Excusés** : Céline CHATAIGNIER, Marie COROMINES, Pierre DURET, Patrice GARNIER (Président du CT 04 FFME), Christine SLAMTI, Jean SOGLIUZZO
- Absents** : Pierre BELLEUDY, Jean-Luc BELLARD (Président du CT 06 FFME), Clara FABRE, Natalie FOURBET, Jean-Claude GRAND (Président du CT 13 FFME), Laurence MOSTEIRO, Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue), Stéphane ROTY (responsable de la commission canyon)

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion du Comité Directeur de la Ligue PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue le lundi 9 décembre 2019, de 19h à 22h, en visioconférence.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

L'ordre du jour est le suivant :

- Point sur les rendez-vous du Président
- Validation du PV du CODIR du 29 juin 2019
- Bourse SNE PACA 2019 (validation des projets soutenus en 2019)
- Aides aux compétiteurs Escalade (validation des aides 2019)
- Aide aux compétiteurs Ski-Alpinisme (validation des aides 2019)
- Point d'activités des commissions Formation, Escalade, Montagnisme, Canyon
- Point sur les finances 2019 (exercice en cours)
- Ordre du jour Assemblée Générale 2020 du 8 février 2020, lieu
- Projets 2020
- Lignes directrices du budget prévisionnel 2020
- Conventions de Coopération Territoriale Ligue-CT
- Questions diverses

Mot d'accueil du président pour remercier les présents à ce dernier comité directeur de l'année.

Il est rappelé que tous les documents de la réunion ont été déposés sur l'espace Sharepoint de la Ligue.

A noter, au niveau fonctionnement de la visioconférence, pour parer à une éventuelle coupure du micro par exemple ou autre problème technique, à chaque vote, il sera demandé à chaque membre de s'exprimer de façon claire et précise.

Le Comité Directeur démarre par un tour de table préliminaire pour que notre nouveau salarié (Amar KELTOUMI) puisse connaître les membres du comité directeur de la Ligue et pour que les présents « découvrent » notre nouveau salarié, qui est en charge du développement des SAE.

1 Point sur les rendez-vous du Président

Un document sur les différents rendez-vous du Président avait été transmis avec la convocation au Comité Directeur.

Le Président revient sur les événements majeurs.

2 PV du comité directeur du 29 juin 2019

En l'absence de remarques sur le projet de PV du comité directeur du 29 juin 2019 (joint à l'ordre du jour), le projet de PV est soumis à l'adoption du Comité Directeur.

- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le PV est **validé** à l'unanimité.

3 Bourse SNE PACA 2019

Présentation du document de synthèse et de la proposition émise par les présidents de CT la veille du colloque national SNE.

En l'absence de remarques sur cette proposition de répartition, cette dernière est soumise à l'adoption du Comité Directeur.

- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstention : 0

La répartition de la bourse SNE PACA 2019 est **validée** à l'unanimité.

La première moitié des versements aura lieu dès signature de la convention Ligue -CT.

4 Aides aux compétiteurs 2019 – Escalade

Présentation du document de synthèse et de la proposition de répartition.

Il est à noter que certains clubs n'ont pas déposé de dossier car leur bilan financier de fin de saison n'était pas déficitaire. Le Président remercie ces clubs qui permettent ainsi à d'autres jeunes de bénéficier de l'aide de la Ligue.

En l'absence de remarques complémentaires sur cette proposition de répartition, cette dernière est soumise à l'adoption du Comité Directeur.

- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstention : 0

La répartition de la bourse compétiteurs escalade 2019 est **validée** à l'unanimité.

5 Aides aux compétiteurs 2019 – Ski-Alpinisme

Présentation du document de synthèse et de la proposition de répartition.

En l'absence de remarques sur cette proposition de répartition, cette dernière est soumise à l'adoption du Comité Directeur.

- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstention : 0

La répartition de la bourse compétiteurs ski-alpinisme 2019 est **validée** à l'unanimité.

6 Commission Montagnisme

Serge BARRAGAT, responsable de la commission présente un bilan à date des activités.

6.1 Equipe jeune ski alpinisme

Un WE d'entraînement a eu lieu le 23&24 novembre à la Moline en Queyras. Stage encadré par Mathéo Jacquemoud

6 jeunes de PACA, cadet et junior, ont participé à ce stage.

Les prochaines échéances compétitives sont :

- Championnat de France de Sprint et Vertical Race les 14 & 15 décembre à l'Alpes d'Huez
- Championnat Régional PACA au Sauze le 28 décembre
- Championnat de France Individuel le 18 Janvier à Courchevel

6.2 Equipe Régionale Jeunes Alpinisme

La communication aux clubs a été effectuée comme il y a deux ans (un mois avant le sélectif) avec un rappel. Nous avons eu quelques demandes de renseignements mais aucune inscription.

Postérieurement à la date, Fabien avait deux volontaires. Serge a refusé de valider une session avec uniquement deux candidats pour raison financière.

6.3 Lycée de la Montagne de Valdeblore

La convention, initiée en mai 2018, avec le Lycée de la Montagne de Valdeblore et la FFME a été signée au Rectorat de Nice par le Recteur d'académie de Nice, le Directeur de la DDCS 06, le Proviseur du Lycée et la FFME représenté par le Président du CT06.

Le Lycée prépare ses élèves aux métiers de la Montagne avec une classe commune en seconde (24) et des sections en fonction des choix pour les premières et terminales.

- DE Guide de Haute Montagne
- DE Accompagnateur de Moyenne Montagne
- DE Escalade
- DE Moniteur Ski Alpin

Le cycle de formation Montagne se base sur la progressivité des passeports FFME. Pour la partie montagne à la fin de la Terminale, les élèves devraient avoir le passeport Violet Alpinisme et Ski Alpinisme.

Avantage pour la FFME :

- Tous les élèves, de la classe montagne sont licenciés dans un Club FFME.
- Ils auront la capacité, à la fin de leur scolarité, de se présenter aux brevets fédéraux de Montagnisme, Alpinisme, Ski Alpinisme, Escalade.

7 Commission Formation

Claude FULCONIS, reponsable de la Commission présente le bilan de la réunion RRF du 15/11/2019 à Paris. A date, le CR de cette réunion n'a pas encore été reçu. Il est à noter qu'en amont de cette réunion, tous les instructeurs de PACA avaient été contactés pour avoir leur remarques, questions, etc. Synthèse ci-après :

- 1- Comment est-ce possible qu'un initiateur / instructeur puisse s'auto-valider ses propres modules de passeports ? d'un point de vue information OUI, d'un point de vue éthique : NON
- 2- CQP AESA : est-ce que la ligue PACA pourrait avoir une vision sur les inscriptions à ce CQP ? (cela semble la même chose que pour les autres ligues)
- 3- Harmonisation des contenus des formations brevetantes fédérales sur tout le territoire français ! Exemple en escalade ou montagnisme, selon

que la formation est faite dans telle ligue ou telle autre ligue, le contenu « de base » n'est pas le même. Certains instructeurs fonctionnent encore comme il y a 10 ans dans le fond et la forme !

- 4- Problèmes des prérequis de l'équipeur
- 5- Prérequis de l'initiateur via ferrata
- 6- Quand seront prêts les référentiels des modules des passeports ski-alpi et alpi
- 7- Bilan de la mise en place de la filière montagnisme ?

Durant la réunion RRF sur Pars, les informations suivantes ont été obtenues :

- Tous les textes et annexes des brevets fédéraux ont été relus et présentés avec la nouvelle chartre graphique.
- Il y a des modifications, par exemple l'ouvreur de club passe de 2 à 4 jours et concerne les 2 disciplines a/c du 1/1/2020
- Le niveau N1 du sport santé est délégué à la Ligue
- Remise à plat (en cours) des différents profils intranet utilisés en formation, et cela pour simplifier.
- Mise en place de groupe de travail en particulier sur la via ferrata
- Les différents compléments des référentiels techniques sont prévus vers mai 2020.
- Infos sur les filières fédérales de formation qui n'existaient pas. Mise en place pour rendre plus visible ce qui était complexe ! :
 - Filières entraînement
 - Filière escalade-santé
 - Parcours de formation du grimpeur
 - Filière montagnisme

8 Commission Escalade

8.1 Championnats régionaux 2020

Championnat régional de bloc, ouvert aux catégories Minimes à Vétérans.

1 – 2 février 2020 / Digne-les-Bains / PDJ : José BOLO

Obligation d'envoi de juges par les clubs suivant les critères réglementaires

Championnat régional de difficulté

9 – 10 mai 2020 / Marseille – BAG / PDJ : Josselin CAZAUX

Obligation d'envoi de juges par les clubs suivant les critères réglementaires

Obligation d'envoi d'assureurs par les clubs suivant les critères réglementaires

Championnat régional de vitesse / Championnat régional poussin benjamin

17 mai 2020 / Aubagne – Climb'Up / PDJ : Françoise LEPRON

Obligations d'envoi de juges par les clubs suivant les critères réglementaires

Obligation d'envoi d'assureurs par les clubs suivant les critères réglementaires

Suite aux échanges en réunion et afin que le principe d'équité sportive entre l'ensemble des clubs et compétiteurs soit respecté, il est proposé de valider la motion suivante : « En l'absence du (ou des) juge(s) officiel(s) inscrit(s) par le club le jour de la compétition et en l'absence de son (leur) remplacement par un (des) autre(s) juge(s) officiel(s) (i.e. titulaire du brevet fédéral de juge), l'amende réglementaire devra impérativement être réglée lors du pointage pour autoriser les compétiteurs du club à concourir. ».

Le Comité Directeur valide à l'unanimité cette proposition.

Cette mention sera présente sur l'ensemble des pages d'inscription aux compétitions et un rappel se devra d'être réalisée en amont des championnats vers l'ensemble des clubs des participants.

Les difficultés d'arbitrage présentes lors du championnat départemental 13 de bloc sont présentées par José, PDJ sur la compétition.

A noter un fort manque de juge (l'obligation de présenter des juges n'avait pas été adoptée par le COL) ayant failli entraîner une annulation de la compétition. De nombreux clubs ne « jouent pas le jeu » de fournir des juges.

A ce jour, contrairement à d'autres fédérations (UNSS, gym), l'obligation d'amener des officiels n'est pas encore rentré dans les « mœurs » et il y a peu de valorisation du travail d'officiel, surtout sur les « petites » compétitions.

Il est donc proposé de mettre en place au sein de la Ligue une « Commission des officiels de compétition d'escalade », qui sera composée exclusivement d'officiels et présidée par un président de jury expérimenté. L'objectif de la commission est de se charger de la gestion et de la formation des juges au sein de la Ligue, voire de porter des propositions d'évolutions des cursus de formation (i.e. à faire remonter au national).

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la création de cette commission.

Le Président de la Ligue propose que José BOLO prenne en charge la responsabilité de cette commission, proposition validée à l'unanimité des participants.

A date, la commission est composée de José et de Josselin. La commission sera à étoffer et la liste des nouveaux membres sera à valider lors du prochain Comité Directeur.

9 Point finances 2019

Présentation du point financier à fin octobre 2019.

En intégrant les dépenses de novembre – décembre (en particulier rassemblements Poussin – Benjamin, Bourse SNE 2019, salaire, versements des aides compétitions) et les recettes (aide Région Sud PACA, ANS (ex-CNDS), part régionale des licences), la tendance conduit à un bilan financier déficitaire de l'ordre de 5 000 €.

Aussi, les postes de dépenses vont continuer d'être finement suivis afin que l'atterrissage financier ne se dégrade pas plus.

10 Assemblée Générale 2020

Après plusieurs années consécutives sur Aix-en-Provence, il est proposé au Comité Directeur de réaliser la prochaine assemblée générale sur Mandelieu. Cette proposition est validée à l'unanimité des participants.

Le Comité Directeur valide également à l'unanimité la convocation et l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale qui seront envoyés courant décembre à l'ensemble des clubs.

11 Projets 2020 et lignes directrices du budget prévisionnel 2020

De nombreux projets ayant été lancés en 2019 (nouvel élan de la bourse SNE régionale, dynamique poussin benjamin, embauche d'un salarié en charge – en particulier – des SAE), il est proposé au Comité Directeur qu'en 2020, nous partions sur une consolidation des projets 2019.

Par ailleurs, il est proposé que le budget prévisionnel 2020 soit bâti sans augmentation de la part régionale de la licence.

Sur ces 2 points, le Comité Directeur est unanime.

12 Convention de Coopération avec les CT

Suite au dernier CA fédéral, décision a été prise de ne plus demander aux Ligues de mettre en place de conventions avec les CT pour la présente Olympiade.

Par contre, pour la prochaine olympiade, ce sera bel et bien une obligation. Les conventions s'appuyant sur le projet sportif fédéral et le projet sportif fédéral 2021-2024 n'étant pas connu, il n'est donc pas possible de travailler en avance de phase sur les projets de futures conventions.

13 Agenda 2020

Le calendrier suivant est présenté pour le premier semestre 2020 :

- 20 janvier – Comité Directeur en Visioconférence – « Préparation AG »
- 8 février – Mandelieu – Assemblée Générale de la Ligue
- 9 mars – Comité Directeur en Visioconférence
- 27 juin – Comité Directeur en Présentiel – Aix-en-Provence

14 Autres points divers

En l'absence d'autres questions diverses et d'autres points, Josselin remercie vivement l'ensemble des membres présents pour leur investissement et leur engagement, et la réunion du Comité Directeur est close à 21h45.

A Marseille, le 10 janvier 2020.

Josselin CAZAUX
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS
Secrétaire de la Ligue PACA